

L'AUTONOMIE FINANCIÈRE :

Alliance

de l'argent et
de la spiritualité



LES ALCOOLIKES ANONYMES^{md} sont une association de personnes qui partagent entre elles leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée; nous nous finançons par nos propres contributions.

Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse; ils n'endossent et ne contestent aucune cause.

Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

*Copyright © par AA Grapevine, Inc.
Traduit et reproduit avec autorisation.*

Titre original :
***Self-Support: Where Money
and Spirituality Mix***

Copyright © 2018
par Alcoholics Anonymous World Services, Inc.

Révisée en septembre 2024

Tous droits réservés.

Adresse postale :
Box 459, Grand Central Station
New York, NY 10163, USA

www.aa.org

L'autonomie financière : Alliance de l'argent et de la spiritualité

Les groupes des AA doivent subvenir eux-mêmes à leurs besoins financiers au moyen des contributions volontaires de leurs membres.

Nous croyons que chaque groupe doit atteindre cet objectif le plus rapidement possible; que toute sollicitation de fonds au nom des Alcooliques anonymes est extrêmement dangereuse, qu'elle soit menée par des groupes, des clubs, des hôpitaux ou des organismes extérieurs; qu'il est imprudent d'accepter des dons considérables, quelle qu'en soit la source, ou des contributions comportant quelque obligation que ce soit.

De même, nous trouvons très inquiétantes les trésoreries de certains groupes où continuent de s'accumuler des sommes qui dépassent leurs besoins et qui constituent plus qu'une réserve prudente. L'expérience nous a démontré que rien n'est plus susceptible de détruire notre héritage spirituel que les querelles inutiles sur des questions de propriété, d'argent ou de pouvoir.

— Septième Tradition (version intégrale)

L'autonomie financière : Alliance de l'argent et de la spiritualité

« Lorsque j'ai dû aborder la question des finances pour la première fois pendant une réunion de District, à titre de trésorier de la Région, une personne au fond de la salle m'a interpellé : "Pourquoi diable parlez-vous toujours d'argent alors qu'il s'agit d'un programme spirituel?" J'en suis resté bouche bée et je n'ai pas su quoi lui répondre. »

Dès le début du Mouvement des AA, il y a eu des dépenses à assumer, que ce soit l'achat d'un pot de café ou le loyer d'un local de réunion. À cette époque, ces dépenses étaient souvent absorbées par des membres ou des amis des AA qui offraient gracieusement leur salle de séjour ou leur salon afin que les membres puissent se réunir. Cependant, à mesure que le Mouvement grandissait, la générosité de ces membres et des amis du Mouvement ne suffisait plus; la nécessité de revenus autonomes pour le Mouvement devenait de plus en plus évidente.

Bill W., cofondateur des AA, et quelques pionniers du Mouvement ont d'abord cru que la sollicitation de contributions financières auprès d'organismes philanthropiques ou de personnalités étrangères aux AA constituait le seul moyen de survie du Mouvement. Ces personnes fortunées pourraient alors financer le travail de Douzième Étape tel qu'envisagé par les pionniers, c'est-à-dire une armée de missionnaires rémunérés, une chaîne d'hôpitaux (propriété des AA), et la multitude de livres qu'ils avaient la certitude d'écrire un jour.

Toutefois, un bienfaiteur potentiel des AA, John D. Rockefeller Fils, sollicité par les pionniers, a plutôt contribué à élaborer les fondements de la tradition d'autonomie financière des AA en déclarant : « J'ai peur que l'argent ne détériore cette entreprise », tout en appuyant, du même souffle, le travail entrepris par l'association naissante.

Cet événement a été un tournant dans l'histoire des AA et à mesure que la justesse de l'affirmation de M. Rockefeller pénétrait dans la conscience des membres et qu'ils constataient la pertinence du vieux

dicton « Celui qui paie les pipeaux commande la musique », l'idée de la Septième Tradition a commencé à germer.

« ***Nous ne pouvons pas lésiner...*** »

Lorsqu'ils ont pris conscience que les AA devaient se passer de contributions extérieures pour conserver leur autonomie et leur indépendance, les premiers membres ont aussi compris que les sommes nécessaires à la survie du Mouvement devaient provenir des membres et des groupes des AA. En 1957, Bill W. écrivait ce qui suit : « Notre mode de vie spirituel sera sauvegardé pour les générations à venir si, en tant qu'association, nous savons résister à la tentation d'accepter de l'argent de l'extérieur. Par contre, cette décision entraîne une responsabilité que tous les membres des AA devraient comprendre : nous ne pouvons pas lésiner quand le trésorier du groupe passe le chapeau. Nos groupes, nos Régions et le Mouvement tout entier ne pourront pas fonctionner s'il nous manque des services ou si nous n'assumons pas leur coût.

« Face à la tentation d'accepter de grosses sommes d'argent en dons, lorsque nous résistons, nous faisons preuve de prudence. Par contre, quand nous sommes généreux au moment de la collecte, nous prouvons notre reconnaissance pour les bienfaits reçus et notre désir de partager ce que nous avons découvert avec ceux qui souffrent encore. »
(*Le langage du cœur*, page 233)

Alliance de l'argent et de la spiritualité

« L'autonomie financière commence avec moi, parce que je fais partie d'un ensemble, le groupe. Nous payons notre loyer et les services publics, nous achetons du café, de quoi grignoter et de la documentation. Nous soutenons notre bureau de services local, notre comité régional et notre Conseil des Services généraux. Si ces entités n'existaient pas, plusieurs personnes ne pourraient jamais découvrir les miracles rendus possibles par les AA. »

Le travail de Douzième Étape, qui consiste à transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore, est la raison d'être des Alcooliques anonymes. Sans cela, le Mouvement déclinerait, puis disparaîtrait. Cependant, même réduit à sa plus simple expression,



ce contact essentiel entre deux alcooliques entraîne une dépense de temps et d'argent.

Bill a écrit dans *Le Mouvement des Alcooliques anonymes devient adulte* : « Commençons par mon propre parrain, Ebby. Lorsqu'il a su à quel point j'avais un sérieux problème d'alcool, il a décidé de me rendre visite. Il habitait New York et je vivais à Brooklyn. Sa décision ne suffisait pas; il a dû agir et dépenser de l'argent.

« Il m'a téléphoné et il a pris le métro; coût total, dix cents. C'est par la conjugaison de l'appel téléphonique et du tourniquet du métro que la spiritualité et l'argent ont commencé à se mêler. L'un sans l'autre n'aurait rien donné.

« C'est alors qu'Ebby a établi le principe que les AA en action demandaient le sacrifice de beaucoup de temps et d'un peu d'argent. »

Payer la note

« Quelle place occupent nos services (mondiaux, régionaux ou locaux) dans notre plan général? demandait Bill W. dans un article d'AA *Grapevine* d'octobre 1967. Pourquoi devons-nous les financer? »

Selon Bill, « la réponse est simple. Chaque service des AA est destiné à faciliter toujours davantage notre travail de Douzième Étape, qu'il s'agisse d'une salle pour les réunions du groupe, d'un Bureau central ou d'un Intergroupe... ou du siège social des services mondiaux...

« Peu coûteux, ces services sont absolument essentiels à la poursuite de l'expansion de notre Mouvement et à sa survie. Le paiement de leur coût est une obligation collective qui repose sur les épaules de tous. Financer nos services, c'est reconnaître que les AA doivent fonctionner partout à plein régime. Conformément à notre Tradition de l'autofinancement, nous devons tous payer la note. »

Comment les groupes peuvent-ils contribuer?

Pour aider à soutenir les services essentiels des AA, la Conférence des Services généraux suggère que les groupes, par la voix d'une conscience de groupe éclairée, adoptent un plan d'affectation des contributions qui tienne compte de leur situation financière.

Une fois les dépenses essentielles assumées (par exemple : loyer, brevages, publications des AA, *Grapevine*, listes des réunions, dépenses des RSG qui participent à des événements de service) ainsi qu'une « réserve prudente » mise de côté en cas d'urgence, le groupe pourra décider de transmettre plus loin le message en faisant parvenir de l'argent aux entités de service suivantes :

- **Au District**, qui assure la communication directe avec les groupes et qui représente la conscience des groupes du District aux assemblées régionales, en plus de servir de lien entre le délégué de la Région et les RSG.
- **Au comité régional**, qui coordonne les activités essentielles des AA sur un territoire étendu, qui envoie un délégué à la Conférence annuelle des Services généraux, qui tient des assemblées régionales pour circonscrire les besoins du Mouvement et qui fournit des renseignements à tous les niveaux de la structure de service.
- **À l'Intergroupe** ou au **Bureau central**, qui peut fournir l'aide téléphonique pour le travail de Douzième Étape et répondre à d'autres demandes, coordonner les activités des groupes, vendre les publications, coordonner le travail en institution, à l'information publique et à la collaboration avec les milieux professionnels.
- **Au Conseil des Services généraux des AA**, qui distribue des fonds au Bureau des Services généraux (BSG). Véritable mine de renseignements sur le Mouvement, le BSG communique avec les membres et les groupes à travers le monde, publie les publications des AA et fournit des renseignements aux professionnels et autres personnes ou organismes intéressés par les AA.

Veillez noter que toutes les Régions, tous les Districts, Intergroupes et Bureaux centraux ne suivent pas ces divisions de service pour le travail en institution, la Collaboration avec les Milieux professionnels, l'Information publique, etc. Par conséquent, avant de verser des contributions dans votre Région, veuillez vous renseigner sur l'entité qui fournit ces services et affectez vos contributions en conséquence.

À qui revient la tâche?

« Le paradoxe des AA, c'est que l'indépendance financière de notre Mouvement et l'aide assurée par les alcooliques, et uniquement par les alcooliques, n'ont pas pour unique effet d'accroître l'importance du Mouvement pour chacun d'entre nous, mais de stimuler notre ardeur à l'égard de notre propre rétablissement... Les AA, c'est notre affaire, et cela va des rapports de trésorerie de notre groupe aux états financiers du Bureau des Services généraux. »

L'argent n'a jamais constitué une condition pour adhérer aux AA et pour maintenir cette situation, tous les serviteurs de confiance des AA ont une obligation permanente d'informer les groupes et les membres à propos de l'importance de l'autonomie financière et de la nécessité des contributions volontaires à tous les niveaux du Mouvement.

Plusieurs groupes, afin d'en arriver à une conscience de groupe éclairée, font appel à leur RSG, ou encore à leur représentant auprès de l'Intergroupe ou à leur trésorier, pour les renseigner précisément sur les aspects financiers du Mouvement des AA. Plusieurs membres constatent que leur participation aux activités de service à l'échelon local, à celui de la Région et du territoire, constitue une bonne source de renseignements sur les besoins financiers du Mouvement. De plus, au Bureau des Services généraux, les questions financières sont traitées ouvertement; des résumés des états financiers sont publiés tous les trimestres et un rapport financier complet est publié chaque année dans le *Rapport final de la Conférence*.

Les résultats

« Maintenant que nous sommes abstinents grâce aux AA, le mot "support" se rapporte au partage, aux personnes, au respect de soi, à la gratitude, et nous sommes privilégiés de donner — au lieu de prendre — matériellement. »

Alors que le Mouvement a toujours dû faire face à des problèmes d'argent, de propriété ou de prestige sous une forme ou une autre, la sagesse inhérente à la Septième Tradition nous a empêchés de nous éloigner de notre objectif premier : transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore, peu importe où il se trouve. Voilà la véritable raison d'être des AA et, pour s'assurer que la main des AA soit toujours ten-

due, l'argent et la spiritualité doivent continuer à être des alliés. De cela, nous sommes tous responsables.

Questions et réponses sur les finances des AA

Q. Qu'est-ce qu'une « réserve prudente »?

R. Toute réserve prudente d'un groupe devrait dépendre des besoins locaux. La réserve prudente suggérée pour les Bureaux centraux, les Intergroupes et les comités régionaux devrait équivaloir à l'équivalent d'un à douze mois de dépenses de fonctionnement, selon les besoins locaux.

Q. Le Conseil des Services généraux dispose-t-il d'une « réserve prudente »?

R. En 1954, le conseil d'administration des AA a mis sur pied un fonds de réserve qui devait d'abord assurer les ressources financières requises au maintien des services essentiels du BSG et de Grapevine pendant un an, advenant une diminution importante et imprévue des revenus.

Q. Y a-t-il une limite aux contributions individuelles pouvant être versées aux AA?

R. Oui; 7 500 \$ par année, par personne.

Q. Peut-on effectuer un legs testamentaire aux AA?

R. Les AA acceptent des legs testamentaires à condition qu'ils proviennent de membres des AA. Ces dons ne peuvent être effectués qu'une seule fois et la limite est fixée à 10 000 \$.

Q. Un groupe peut-il avoir trop d'argent?

R. La version intégrale de la Septième Tradition nous fournit la réponse : « Nous trouvons très inquiétantes les trésoreries d'entités des AA qui accumulent des fonds, au-delà d'une réserve prudente, sans les destiner à des fins des AA. L'expérience nous a souvent démontré que rien n'est plus susceptible de détruire notre héritage spirituel que les disputes inutiles sur des questions de propriété, d'argent ou de pouvoir. »

Q. Qui administre les contributions des groupes envoyées au CSG?

R. Le Comité du Conseil pour les Finances se réunit tous les trimestres pour examiner et approuver les rapports financiers du Conseil des Services généraux, Inc., d'AA World Services, Inc., et d'AA Grapevine, Inc. En outre, le comité revoit et approuve les budgets deux fois l'an.

Le Conseil d'AAWS se réunit régulièrement et exerce un contrôle direct sur les revenus et les dépenses. La Conférence des Services généraux annuelle examine les finances des AA par l'entremise de son propre comité des Finances. Les questions financières des AA sont traitées ouvertement chez les AA. Un résumé est publié dans chacun des rapports trimestriels et des états financiers complets sont publiés dans le *Rapport final de la Conférence*. Ces rapports peuvent être consultés en tout temps sur le site aa.org/fr ainsi qu'au Bureau des Services généraux.

Q. Qui administre le reste des contributions des groupes?

R. Les fonds utilisés par l'Intergroupe local ou le Bureau central sont habituellement gérés par des comités de direction constitués de représentants des groupes qu'ils servent.

Les Régions et les Districts peuvent habituellement compter sur des trésoriers bénévoles qui administrent les sommes fournies par les groupes.

Q. Comment un membre peut-il contribuer au financement du CSG?

R. Lors de votre anniversaire d'abstinence, vous pouvez contribuer un dollar par année d'abstinence ou autant que vous voulez (jusqu'à 7 500 \$). Vous pouvez demander que votre contribution soit inscrite au nom de votre groupe.

Q. Une personne ou un groupe peut-il faire une contribution récurrente en ligne?

R. Oui, en ligne sur aa.org.

Q. Existe-t-il d'autres formes de contribution?

R. Des contributions spéciales peuvent être recueillies lors d'événements tels que des congrès, des



conférences, des banquets, des rassemblements régionaux, etc. (Ces contributions ne sont assujetties à aucune limite.)

Q. Est-ce que tous les groupes contribuent aux différentes entités de service?

R. Non. Les contributions se font sur une base entièrement volontaire et certains groupes, une fois payées les dépenses de fonctionnement, ne peuvent simplement pas contribuer. De plus, pour différentes raisons, des groupes choisissent de ne pas se joindre au réseau des groupes contribuant au soutien autonome. Ces groupes bénéficieront quand même de services offerts par leur District, leur Région et leur Intergroupe s'ils le désirent, et ils sont invités à s'enregistrer auprès du BSG où ils recevront les mêmes services que tous les autres groupes. En 2023, 31,6 % de tous les groupes actifs ont contribué au CSG.

Q. À quoi servent les contributions au CSG?

R. En 2023, l'argent de la Septième Tradition a été dépensé pour les activités suivantes : conception et distribution des publications, 30,2 %; services de communications, 12,9 %; Services aux groupes, 7,8 %; Information publique, 2,7 %; CMP, 3,1 %; Traitement, Accessibilité et Communautés éloignées, 7,8 %; Correctionnel, 3,1 %; Conférence des Services généraux, 18 %; Forums territoriaux, 4,9 %; Archives, 6,6 %; Mise en Candidature, 2,9 %.

Q. Combien en coûte-t-il au BSG pour fournir les services de base à chaque groupe?

R. À la fin de l'année 2023, le coût annuel moyen des services aux groupes s'établissait à 162,72 \$ par groupe, tandis que la moyenne des contributions se chiffrait à 140,09 \$ par groupe. L'écart entre ces deux chiffres est comblé par les revenus des publications des AA.

Q. Mon groupe ne possède pas beaucoup d'argent. Vaut-il mieux attendre un peu et fournir une contribution digne de ce nom?

R. En vertu de l'esprit de participation, aucune contribution devant servir à transmettre le message ne saurait être trop petite. Bill W. a parlé de notre « obligation collective » de soutenir les services des AA, et si tout le monde attendait avant de pouvoir effectuer une contribution « digne de ce nom », il est plus que probable que les factures dues par les AA ne seraient pas payées.

Q. Existe-t-il au BSG des informations spécifiques pour notre groupe ou notre trésorier de groupe au sujet de la façon de gérer les finances de notre groupe?

R. Oui. Il y a deux excellentes publications disponibles au BSG: les *Lignes de conduite sur les Finances* et la brochure *Le trésorier du groupe des AA*, qui donnent des informations spécifiques sur des questions pratiques concernant les finances de leur groupe, comme la façon d'ouvrir un compte en banque, comment obtenir un numéro d'identification fiscale et les responsabilités d'un trésorier de groupe.

Q. Certains membres de notre groupe souhaitent faire circuler un « panier virtuel » afin de récolter les contributions de la 7^e Tradition sur support numérique. Comment procéder?

R. Un certain nombre de groupes ont utilisé des plateformes de paiement numérique pour offrir aux membres la possibilité de faire des contributions sans numéraire. Il existe différentes plateformes de paiement pour faciliter ce service et c'est au groupe de déterminer laquelle utiliser. Après avoir essayé plusieurs méthodes, plusieurs groupes ont trouvé qu'une plateforme de paiement sur téléphone intelligent est la solution la plus efficace, la plus facile et la moins dérangeante pour une contribution numérique. L'expérience suggère que le trésorier est un choix logique pour la gestion des contributions numériques, bien que certains groupes ajoutent plus d'un serviteur de confiance pour partager les responsabilités ou créent un nouveau poste de service pour informer le groupe des options de paiement numérique et aider les autres membres du groupe qui sont intéressés à contribuer de cette façon.

Q. Est-ce que toutes les sommes versées se retrouvent dans un fonds commun? En d'autres mots, lorsque mon groupe verse une contribution à notre Bureau central ou à notre Intergroupe, cet argent ne sert-il pas aussi à la Région, au District et au CSG?

R. Non. Chaque entité — groupe, District, Région, Bureau central local et CSG — assure des services différents et est autonome. Chaque entité est distincte l'une de l'autre.

Q. Notre groupe peut-il contribuer à AA Grapevine?

R. Non. AA Grapevine, Inc. n'est pas autorisé à

accepter les contributions des groupes et des individus. Les groupes et membres peuvent soutenir Grapevine en achetant des abonnements aux magazines *Grapevine* et *La Viña* et autres publications du Grapevine et les utiliser dans leur travail de Douzième Étape.

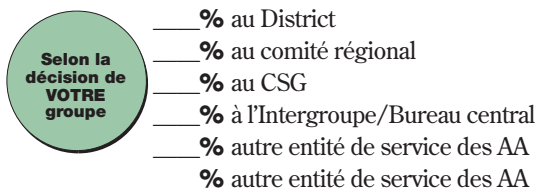
Q. Une fois les frais du groupe tel que le loyer, la réserve prudente, etc. payés, comment la conscience éclairée du groupe répartit-elle les surplus?

R. Voici un exemple :

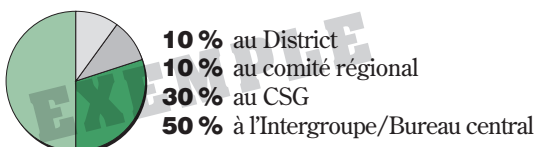
Exemples de la contribution d'un groupe aux services AA

Plan de répartition _____
(NOM DU GROUPE)

Numéro de service du groupe _____
(Incrivez le nom du groupe et son numéro de service sur toutes les contributions)

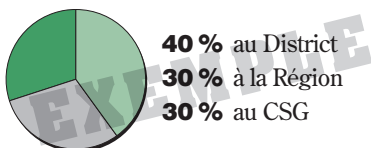


OU



OU

Si vous n'avez pas d'Inter groupe/Bureau central :



Les fonctions des entités ci-dessus sont décrites à la page 7 de cette brochure. L'exécution de ces tâches de service varie d'une Région à l'autre. Veuillez à vous renseigner sur les services fournis par ces entités dans VOTRE Région et contribuez en conséquence.

Q. Où doit-on faire parvenir les contributions?

R. Pour les contributions au Conseil des Services généraux en dollars américains, les chèques à l'ordre du « General Service Board » sont à envoyer à :

Post Office Box 2407
James A Farley Station
New York, NY 10116-2407

Les chèques en dollars canadiens, payables à l'ordre du « General Service Board » sont à envoyer à :

Post Office Box 459
Grand Central Station
New York, NY 10163

Veillez indiquer le numéro de votre groupe sur le chèque.

Pour contribuer en ligne, rendez-vous sur la page des contributions sur www.aa.org.

Si vous voulez effectuer des contributions à d'autres entités de service, veuillez communiquer avec les responsables de votre comité de District, de votre comité régional ou de votre Intergroupe ou bureau de services local pour obtenir les adresses. N'oubliez surtout pas que celles-ci peuvent changer au moment de la rotation du trésorier.

DISTRICT

RÉGION

INTERGROUPE

AUTRE

PUBLICATIONS DES AA. Voici une liste partielle des publications des AA. On peut obtenir un bon de commande complet en s'adressant à : Le Bureau des Services généraux des Alcooliques anonymes, Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163. Téléphone : (212) 870-3400.
Site Web : www.aa.org

LIVRES

LES ALCOOLIKES ANONYMES
LES DOUZE ÉTAPES ET LES DOUZE TRADITIONS
RÉFLEXIONS QUOTIDIENNES
LE MOUVEMENT DES AA DEVIENT ADULTE
DR BOB ET LES PIONNIERS
'TRANSMETS-LE'

LIVRETS

VIVRE... SANS ALCOOL
NOUS EN SOMMES VENUS À CROIRE
LES AA EN PRISON : UN MESSAGE D'ESPOIR
LES AA POUR L'ALCOOLIQUE PLUS ÂGÉ – IL N'EST JAMAIS TROP TARD

BROCHURES

Expérience, force et espoir :

LES AA POUR LA FEMME
LES AA ET LES AUTOCHTONES D'AMÉRIQUE DU NORD
LES JEUNES CHEZ LES AA
LES NOIRS CHEZ LES AA
LES ALCOOLIKES LGBTQ DES AA
LE MOT « DIEU » : MEMBRES AGNOSTIQUES ET ATHÉES CHEZ LES AA
LES AA POUR LES ALCOOLIKES ATTEINTS DE MALADIE MENTALE –
ET CEUX QUI LES PARRAINENT
L'ACCÈS AUX AA : DES MEMBRES RACONTENT COMMENT ILS ONT
SURMONTÉ DES OBSTACLES
LES AA ET LES FORCES ARMÉES
VOUS CROYEZ-VOUS DIFFÉRENT?
DIFFÉRENTES AVENUES VERS LA SPIRITUALITÉ
DERRIÈRE LES MURS : UN MESSAGE D'ESPOIR
ÇA VAUT MIEUX QUE DE POIREAUTER EN PRISON
(Brochure illustrée pour les personnes en détention)

Informations sur les AA :

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LES AA
LES AA SONT-ILS POUR MOI?
LES AA SONT-ILS POUR VOUS?
UN NOUVEAU VEUT SAVOIR
Y A-T-IL UN ALCOOLIQUE DANS VOTRE VIE?
VOICI LES AA
QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE PARRAINAGE
LE GROUPE DES AA
PROBLÈMES AUTRES QUE L'ALCOOLISME
LE MEMBRE DES AA FACE AUX MÉDICAMENTS ET AUTRES DROGUES
L'AUTONOMIE FINANCIÈRE : ALLIANCE DE L'ARGENT ET DE LA SPIRITUALITÉ
LES DOUZE ÉTAPES ILLUSTRÉES
LES DOUZE CONCEPTS ILLUSTRÉS
LES DOUZE TRADITIONS ILLUSTRÉES
COLLABORATION DES MEMBRES DES AA À D'AUTRES TYPES
D'AIDE AUX ALCOOLIKES
LES AA DANS LES CENTRES DE DÉTENTION
LES AA DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE TRAITEMENT
FAVORISER LE RAPPROCHEMENT
LA TRADITION DES AA ET SON DÉVELOPPEMENT
COLLABORONS AVEC NOS AMIS
LE SENS DE L'ANONYMAT

Pour les professionnels :

LES AA DANS VOTRE COMMUNAUTÉ
PETIT GUIDE PRATIQUE SUR LES AA
VOUS VOUS OCCUPEZ PROFESSIONNELLEMENT D'ALCOOLISME?
LES AA : UNE RESSOURCE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
MESSAGE AUX PROFESSIONNELS D'ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS
Y A-T-IL UN BUVEUR À PROBLÈME DANS VOTRE MILIEU DE TRAVAIL?
LES LEADERS RELIGIEUX S'INFORMENT SUR LES AA
SONDAGE SUR LES MEMBRES DES AA

VIDÉOS (disponibles sur www.aa.org, sous-titrées)

VIDÉOS DES AA POUR LES JEUNES
LES AA : UN ESPOIR
UNE LIBERTÉ NOUVELLE

Pour les professionnels :

VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DU MILIEU JUDICIAIRE
ET CORRECTIONNEL
VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DE L'EMPLOI
ET DES RESSOURCES HUMAINES

PÉRIODIQUES

AA GRAPEVINE (mensuel, en anglais, www.aagrapevine.org)
LA VIÑA (bimensuel, en espagnol, www.aalavina.org)
INFORMATIONS SUR LES AA (seulement en version numérique – www.aa.org/fr/about-aa)

DÉCLARATION D'UNITÉ

Parce que nous sommes responsables de l'avenir des AA, nous devons : placer notre bien-être commun en premier lieu et préserver l'unité de l'association des AA, car de cette unité dépendent nos vies et celles des membres à venir.

Je suis responsable...

Si quelqu'un quelque part tend la main en quête d'aide, je veux que celle des AA soit toujours là.

Et de cela : **Je suis responsable.**